

FACEBOOK ET BLACKBERRY TOUT CONTRE LES ÉMEUTIERS

LE 17 AOÛT 2011 OLIVIER TESQUET

Déterminé à punir tous les casseurs du Royaume-Uni, le gouvernement britannique pourrait profiter de l'aubaine pour imposer des mesures particulièrement coercitives vis-à-vis des télécommunications.

Mardi 16 août, deux jeunes Anglais de 20 et 22 ans ont été **condamnés à quatre ans de prison**. Leur crime ? Avoir appelé à l'émeute sur Facebook en créant des événements dédiés – comme d'autres l'ont fait avant eux en Tunisie ou en Libye (à la grande satisfaction des dirigeants britanniques). Coincés par une police locale qui a renforcé sa présence sur le site de Mark Zuckerberg, les deux proto-coupables (ils ont été condamnés sur la base de leurs intentions) peuvent compter sur le soutien de plusieurs ONG et avocats, **qui dénoncent** des *“sanctions disproportionnées”*. En France, il y a quelques mois, les magistrats **se renvoyaient la balle** pour déterminer la responsabilité pénale des fameux apéros Facebook. Le Royaume-Uni, lui, a tranché. En attendant l'ajustement législatif, les tribunaux ont déjà pris le pli. Et les coupables sont tout trouvés. Ils s'appellent BlackBerry, Twitter, Facebook. Internet.



J'ai beaucoup d'amis qui ont déjà BlackBerry, en fait (sic). Dans BBM (pour BlackBerry Messenger, ndlr), on a nos propres amis, en fait (sic, bis) qui sont déjà dans nos contacts. En quelques secondes, on peut discuter, c'est vraiment cool.



Dans la **campagne publicitaire** francophone destinée à vendre son téléphone dernier cri, BlackBerry faisait parler des basketteurs, des stylistes et des DJ's, avec un slogan : *“Aimez ce que vous faites”*. Mais les émeutes britanniques de Tottenham, Hackney ou Manchester sont passées par là. D'après la police londonienne, le service de messagerie instantanée de l'entreprise canadienne RIM – qui développe le smartphone – aurait été utilisé par des mutins pour mettre à sac plusieurs boutiques de la capitale. Problème de taille : sur BBM, les échanges sont chiffrés.

Cameron veut couper les réseaux sociaux



Immédiatement, la *Metropolitan Police* **enjoint RIM à coopérer** en fournissant les accès aux serveurs. La société obtempère sans rechigner. Mais les autorités ne s'arrêtent pas en si bon chemin. Le 15 août, le *Guardian* révèle que les espions du MI5, l'équivalent anglais de la DCRI, **ont été réquisitionnés** pour participer à l'épluchage des conversations entre casseurs. Le **GHCQ** (*Government Communications Headquarters*, l'autorité en charge du renseignement électronique) a également été sollicité. Entre-temps, le Premier ministre David Cameron profite d'une session extraordinaire au Parlement pour **lancer un parpaing** à l'endroit d'Internet, qu'il tient pour responsable des troubles :



Quand des gens se servent des réseaux sociaux à des fins de violence, nous devons les arrêter. En ce sens, nous travaillons avec la police, les services de renseignement et l'industrie pour savoir s'il serait juste d'empêcher les gens de communiquer via ces sites et ces services quand nous savons qu'ils planifient la violence, le désordre et la criminalité.



La tactique du sécateur est bien connue : Bachar el-Assad en Syrie ou Mahmoud Ahmadinejad en Iran l'ont déjà pratiqué. La France, elle, préfère les variantes. En 2005, en plein embrasement francilien, quand les pyromanes étalaient leurs exploits sur Skyblog, feue la Direction de surveillance du territoire (DST, désormais DCRI) avait reçu pour ordre de **surveiller les SMS** envoyés par les jeunes de banlieue. Notre collègue Jean-Marc Manach, jamais à court de facéties, avait alors mis au point "*un générateur automatique de non-appels à l'émeute*", surnommé **le Racailotrou**.

En gardant un oeil sur Twitter ou Facebook, le locataire du 10 Downing Street espère probablement développer une forme larvaire de précognition que l'actualité norvégienne récente **a pourtant balayé**. Surtout, le Premier ministre oublie qu'une telle mesure coercitive n'empêche pas les émeutes, pas plus qu'elle ne les circonscrit. Pire, elle peut les provoquer, **comme on a pu l'observer à San Francisco** il y a quelques jours¹

Le retour de la "loi Big Brother"?

Si *Reporters Sans Frontières* **s'inquiète déjà** de la collaboration de BlackBerry en pointant le danger de la "*mise à disposition des données personnelles*", la saillie de Cameron devrait susciter une deuxième vague de mécontentement. **Interviewée par Les Inrocks**, la députée travailliste Chi Onwurah, également Shadow Minister en charge de l'innovation, s'inquiète déjà des annonces du gouvernement. "*J'ai travaillé pendant six ans pour Ofcom, l'autorité de régulation des communications, et du point de vue légal ou technique, beaucoup*

de possibilités d'intervention existent. La question est : est-il raisonnable et proportionné d'agir ainsi?", s'interroge-t-elle, en regrettant que Cameron "[ne comprenne] pas les nouvelles technologies".



Christopher Parsons, chercheur en science politique à l'université de Victoria et **fin connaisseur de l'architecture BlackBerry**, se montre lui très circonspect face aux moyens déployés par le Royaume-Uni pour mettre la main sur les émeutiers. Interrogé par OWNI, il exprime ses doutes :

“

En vertu de la loi britannique, RIM pourrait être contraint de livrer certains messages (s'ils sont stockés sur des serveurs britanniques) ou les clés de chiffrement. De tels accords existent déjà en Inde, et je m'interroge sur le rôle du MI5 et du GCHQ. Comme la NSA aux Etats-Unis, les capacités de ce dernier sont méconnues, mais s'ils ont vraiment développé un réseau de surveillance des télécommunications tel que le Guardian le présente, ils ont largement dépassé le cadre de leurs prérogatives². Je crains que le Parlement ne profite des événements pour relancer le débat sur l'Interception Modernisation Programme, une proposition de loi qui permettrait de surveiller massivement les réseaux du royaume.

”

Chassée par la porte en 2008, cette **“base de données Big Brother”** pourrait donc revenir par la fenêtre. En filigrane, **c'est ce que redoute** Heather Brooke, la sulfureuse journaliste et activiste qui a dévoilé le scandale des notes de frais des députés britanniques et meilleure ennemie de Julian Assange. *“Face au pouvoir que procurent les réseaux sociaux, les politiques ont le réflexe de vouloir les fermer”*, explique-t-elle au Huffington Post. A ses yeux, les enjeux politiques et financiers autour des données personnelles – et par extension leur contrôle – relèverait du scandale de la décennie à venir. Rupert Murdoch et ses écoutes illégales? Un petit joueur.

Crédits photo: **Photoshooter**, Flickr CC **Marco Hornung**, **conservative party**

1. Après la mort d'un individu non armé dans une station de métro, des échauffourées ont éclaté, et l'organisme qui administre les lignes ferroviaires de la Bay Area a préféré brouiller les télécommunications dans certaines stations pour empêcher des manifestations de se dérouler. Le résultat? Pire que mieux. [↔]

2. Récemment, on apprenait que ledit GCHQ **jouait un rôle central** dans le développement d'armes numériques offensives souhaité par l'état major britannique [↔]

le 17 août 2011 - 18:01 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Quelqu'un pour mettre le stream de l'interview de cloture du #Eg8. Maurice Levy y faisait son carton. Et les données personnelles étaient bien la manne de richesse des entreprises 2.0 vantée par le groupe de com Publicis. Je ne fus pas surpris d'apprendre le lendemain, son embauche au comité directoire de Rothschild. Nomenklatura, tu ne te nommes plus.

VOUS AIMEZ



VOUS N'AIMEZ PAS



LUI RÉPONDRE

RAIMANE

le 17 août 2011 - 19:00 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



d'abord il y a eu l'extinction des dinosaures puis l'abolition des réseaux sociaux enfin on peut espérer l'élimination des idiots au pouvoir ? et pour cela il n'y a qu'un seul moyen le vote ou la révolution ! des deux maux vaut mieux prendre le plus simple mais aussi le plus long mais peut être que nous n'aurons pas d'autre solution que de nous révolter dans ce monde ou nous n'avons plus ni le moindre espoir ni la moindre place ... au soleil. cela est maintenant réservé aux nantis et aux politiques ... viva el che

VOUS AIMEZ



VOUS N'AIMEZ PAS



LUI RÉPONDRE

ABREITHOFF

le 17 août 2011 - 21:29 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



ouh la... pas l'habitude de critiquer les articles de ce site, mais là, c'est hallucinant les amalgames : entre la récupération d'information suite a une procédure judiciaire et le blocage à proprement parlé du réseau évoqué effectivement par le gouvernement anglais, mais plus à mon avis à des fins de communication politique, j'ai du mal... passons cet amalgame s'il n'y avait pas un second entre un hypothétique blocage anglais et ceux réel intervenu lors des événements au magreb pour l'événement d'une démocratie...argh, j'au du avalé de travers... au secours les raccourcis... dangereux

VOUS AIMEZ



VOUS N'AIMEZ PAS



LUI RÉPONDRE

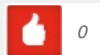
DAVID20CENT

le 18 août 2011 - 10:21 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Vous semblez surpris que Cameron agisse comme un connard...pourtant c'en est un authentique. Et "Échelon" l'est en panne?A moins que ce ne soit que pour surveiller l'extérieur...ben merde c'est à l'intérieur...Des cons je vous dis.

VOUS AIMEZ



VOUS N'AIMEZ PAS



LUI RÉPONDRE

MARC

le 18 août 2011 - 10:45 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Dites... vous avez le contenu du message ?

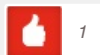
Je ne suis pas du genre réac d'habitude mais là je ne comprends pas cet article. Ce que j'ai entendu dans la presse (encore) :

- appel au meurtre des policiers
- appel au vol

Où est l'appel au rassemblement revendicatif ? Et pour revendiquer quoi ? Quel est la démarche politique ?

Je suis perplexe là...

VOUS AIMEZ



VOUS N'AIMEZ PAS



LUI RÉPONDRE

OLIVIER TESQUET

le 18 août 2011 - 10:55 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



@Marc : Les deux jeunes condamnés avaient appelé à l'émeute sur Facebook. Comme le stipule le Guardian, les juges ont retenu le contexte pour motiver la lourdeur de la peine. C'est ce que je retiens, d'un point de vue jurisprudentiel: une telle initiative (même si elle peut tomber sous le coup de la loi, nous sommes d'accord) peut vous envoyer 4 ans en prison. De ce point de vue, c'est inquiétant.

Cordialement,
OT

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

CHAF

le 18 août 2011 - 11:22 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



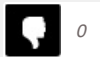
Suis je la seule à constater une activité étrange en arrière plan de la photo de Cameron pour « Cameron veut couper les réseaux sociaux » !!?..... Un joli pied de nez à ses intentions de 'gros bras'.

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

OLIVIER TESQUET

le 18 août 2011 - 11:24 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



@chaf : Vous avez l'oeil. Elle provient du Tumblr <http://photoshoptooter.tumblr.com/>, passé maître dans l'art du détournement émeutier.

OT

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

DAVID.A

le 18 août 2011 - 11:58 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



On peut tourner ça dans tous les sens, le constat sera toujours le même : ce qui se passe en Angleterre en ce moment est un déni de démocratie absolument obscène. Je ne suis pas juriste, mais je suis quand même certain d'une chose : à partir du moment où on condamne sur des intentions (sans même qu'il y ait délit ou crime constitué), on piétine certains principes fondamentaux du droits pourtant déjà anciens (moi qui croyait que ça n'arriverait que dans Minority Report). Et sinon à part ça, les juges ne sont pas supposés appliquer la loi dans un cadre strict ? Parce que ce à quoi on assiste dans les différentes cours anglaise en ce moment ressemble plus à de la vengeance de vieux cons réacs qu'à autre chose. Et les peines, c'est plus ou moins comme ils le sentent ? Entre 7 et 77 ans ? Je rêve ou quoi ?

Surveiller et punir, c'est vraiment tout ce que ces connards de conservateurs savent faire. Rendez-vous à la prochaine émeute.

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

CORRECTOR

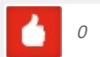
le 2 novembre 2012 - 21:33 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



> à partir du moment où on condamne sur des intentions (sans même qu'il y ait délit ou crime constitué),

Petit rigolo, tu peux me dire qui a été condamné pour avoir eu l'intention de faire quelque chose?

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

RAIMANE

le 18 août 2011 - 15:29 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



no comments !

c'est chez nous ici et maintenant en France ! indignez vous !

*Un nouveau décret autorise la police à tirer à balles réelles sur les manifestants
publié le lundi 15 août 2011*

*[[Il est des décrets qui passent en douce alors que le soleil d'été darde ses premiers rayons timides,
et qui profitent que l'Hexagone se mette au vert pour transpercer le ciel de leur visée répressive.*

Juillet a sonné la récré scolaire, mais aussi le glas d'une certaine idée de la France, à travers une

loi, adoptée le 1er juillet, qui autorise dorénavant la police à tirer à balles réelles sur les manifestants.

Tandis que le pays n'est plus qu'une longue transhumance, le législateur siégeant encore sous la coupole a durci le ton en votant un

décret modifiant le régime juridique lié à la dispersion des attroupements, dont l'entrée en vigueur est immédiate : le « Décret

n° 2011-794 du 30 juin 2011 relatif à l'emploi de la force pour le maintien de l'ordre public », qui définit les moyens militaires

spécifiques de la gendarmerie nationale susceptibles d'être utilisés au maintien de l'ordre.

Bizarrement, le fait de savoir que mettre en joue et faire feu sur la population ne sera que l'ultime recours de forces de l'ordre confrontées à de graves troubles à l'ordre public, ne procure aucun apaisement d'aucune sorte...

Même enrobé de garde-fous qui stipulent que l'emploi de la force sera subordonné à une autorisation du Premier ministre ou du préfet de zone de défense et de sécurité, et que cet ordre devra être transmis par tout moyen permettant d'en assurer la matérialité et la traçabilité, on ne retiendra de ce texte de loi que le durcissement sécuritaire qu'il augure.

Elargissant la liste des autorités habilitées à user de la force pour le maintien de l'ordre public aux commandants de groupement et de compagnie de gendarmerie départementale, ce décret estival détaille également les catégories d'armes utilisées, à travers une gradation correspondant à la gravité des situations énoncées par l'article 431-3 du code pénal.

La patrie des droits de l'Homme jetterait-elle aux oubliettes de l'histoire certaines de ses valeurs cardinales ?]]

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

INTERLIBRE

le 18 août 2011 - 15:54 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Les dirigeants occidentaux continuent de montrer leurs vrais visages de focus qui aimeraient bien transformer les "démocraties" occidentales, ouvertement en dictature décomplexé mais qui ne peuvent pas sous peine d'éventuellement perdre leur tête, du coup ils font les choses de manière homéopathique, profitant du moindre fait divers pour nous griller comme une grenouille dans une casserole.

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

CORRECTOR

le 2 novembre 2012 - 21:36 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Les émeutes, les pillages, mettre le feu à un immeuble c'est l'expression de la démocratie?

Si tu le penses, tu ferais mieux d'aller vivre en Somalie, je pense que c'est ce qui se rapprochera le plus de ton idéal.

Sinon, ne faut-il pas condamner sévèrement ceux qui incitent à ce genre de comportements de dégénérés?

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

THÉRON

le 18 août 2011 - 17:22 &bullet; SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Cameron va dans la mauvaise direction et réagit de façon trop excessive, cependant quelque chose me tracasse...

Si ils sont si défavorisés qu'on le dit, comment peuvent-ils se procurer des appareils aussi chers ?!

Désolé, les revoltes arabes sont celles de gens vraiment désespérés. Là ce sont les émeutes de la consommation. La face tordue de l'Occident...

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

MARC

le 18 août 2011 - 20:53 &bullet; SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



@OLIVIER TESQUET. Merci pour cet éclaircissement. Je comprends mieux votre opinion. Et, en fait, je viens de réaliser la lourdeur de la peine. Je suis d'accord avec vous, elle est réellement disproportionnée.

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

ASSELIN

le 19 août 2011 - 1:10 &bullet; SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



@olivier tesquet On ne peut pas imaginer que DCameron pense une seconde à l'efficacité du sacrifice de la liberté de communiquer et de la violation massive de la sphère privée par l'état sur les conflits sociaux. Il sait juste que nos populations vieillissent, et qu'un vieil électeur n'aime pas les ennuis. Il faut donc le satisfaire en désignant des coupables qui ferment vite l'histoire – ce que fait Cameron.

Ce que semble par contre ignorer Cameron, c'est la nature écosystémique des réseaux de communication. En touchant à ce petit espace de liberté, il contribue à réduire l'écart entre l'intérêt de respecter la loi et celui de préserver la discrétion de ses échanges. À un moment, ces deux intérêts se tutoieront et une partie importante de la population aura suffisamment de motivations pour franchir le cap des réseaux cryptés et autres modes de protections non concentrés (et donc inviolable globalement). Il ne faut pas trop stresser un écosystème, mais plutôt en prendre soin et tenter de le comprendre avant d'agir sur lui...

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

OLIVIER TESQUET

le 19 août 2011 - 8:52 &bullet; SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



@asselin: Je partage votre lecture, notamment sur le second paragraphe. Comme dans le cas du "piratage de biens culturels", les mesures les plus coercitives risquent de généraliser l'usage de la crypto chez des individus qui n'y recouraient pas jusque-là. Et à ce moment, l'interception légale...

*Bien à vous,
OT*

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

EL PABLO

le 21 août 2011 - 1:49 &bullet; SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



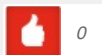
Bonsoir,

Tout d'abord je veux préciser que je suis tout à fait en accord avec cet article et que

nous assistons à une dérive totalitaire et fasciste du gouvernement anglais (ça c'est pas trop surprenant par contre). Ce qui n'est pas surprenant également c'est qu'il saisisse cette occasion pour mettre sous surveillance les réseaux sociaux, les smartphone et autres gadgets. Ça vous surprend vraiment tout ça? C'était écrit dans le ciel que nos gouvernements allaient en arriver là un jour. C'est pourquoi je me suis tout le temps méfié de ces nouveaux outils et que je ne les utilise pas.

Si un jour une micro puce cutanée est commercialisée et que ça devient la mode d'avoir cette puce pour faire ses achats et communiquer avec ses amis, et que des gens décident de se faire installer cette micro puce dans le front ou sur la main droite, et qu'après ils se font épier comme des animaux dans un zoo, qui sera vraiment à blâmer? Celui qui a décidé de se l'installer. Les réseaux sociaux et les smartphones sont les précurseurs des micro puces.

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

CORRECTOR

le 2 novembre 2012 - 21:29 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



> nous assistons à une dérive totalitaire et fasciste du gouvernement anglais

N'importe quoi.

Si quelqu'un appelle sur les réseaux sociaux à brûler ta voiture, à détruire ta maison... tu applaudis?

Tu es vraiment un sacré zozo...

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

CORRECTOR

le 2 novembre 2012 - 21:20 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



> les deux proto-coupables (ils ont été condamnés sur la base de leurs intentions)

Délire complet. Ils ont été condamnés pour DES ACTES :

«Vous avez utilisé Facebook pour organiser et orchestrer des troubles graves au moment où de tels incidents se produisaient dans d'autres régions du pays»
<http://www.lefigaro.fr/international/2011/08/17/01003-20110817ARTFIG00302-la-justice-anglaise-implacable-avec-les-emeutiers.php>

Ils n'avaient pas juste l'intention de poster sur FB, ils l'ont FAIT.

Arrêtez de raconter n'importe quoi. La défense des voyous a des limites.

> sur le soutien de plusieurs ONG et avocats, qui dénoncent des "sanctions disproportionnées".

Quelles ONG?

Celles qui défendent la "diversité"? les voyous? les islamo-fascistes?

> Si Reporters Sans Frontières s'inquiète déjà de la collaboration de BlackBerry en pointant le danger de la "mise à disposition des données personnelles",

Là on parle de situation d'émeutes quand même.

Il y a un impératif de sécurité publique, la confidentialité de quelques messages personnels passe un peu après...

(Je m'attends aux réactions de zozos de service...)

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

4 pings

Oublier les libertés en période de crise.... – «L'optimisme est une fausse espérance à l'usage des lâches et des imbéciles» - G. Bernanos - le 18 août 2011 - 0:58

[...] des émeutes anglaises est la promptitude du conservateur David Cameron à porter

de nouvelles atteintes aux libertés publiques, en voulant contrôler toujours un peu plus les réseaux sociaux. Je ne doute pas un seul instant [...]

WSM (Irlande) : Au sujet des émeutes britanniques d'août 2011 « Le Libre Arbitre le 18 août 2011 - 1:47

*[...] aussi : la volonté de censure/fermeture des « réseaux sociaux » de David Cameron
Un article de Libé sur la « dureté de la justice britannique » (sic) [...]*

Facebook et Blackberry tout contre les émeutiers « webtrotteur le 21 août 2011 - 12:05

[...] pour imposer des mesures particulièrement coercitives vis-à-vis des télécommunications. Show original TwitterFacebookPrint"Aimer" ceci : "J'aime" Soyez le premier à aimer ce [...]

Le Québec vibre | Club Linux Atomic le 27 mai 2012 - 14:16

[...] Facebook et Blackberry tout contre les émeutiers Déterminé à punir tous les casseurs du Royaume-Uni, le gouvernement britannique pourrait profiter de l'aubaine pour ... [...]